

sions environnementales de la combustion du charbon. Le Comité n'est toutefois pas prêt à recommander que, dans cinquante ans d'ici, le charbon constitue l'élément central du système énergétique canadien. Comme nous l'avons déjà indiqué, nous croyons que le prix environnemental serait supérieur à ce que l'on devrait demander à la société de payer. Pour des raisons similaires, nous ne recommandons pas qu'à l'avenir on ait recours sans aucune restriction à la biomasse comme source d'énergie. Nous avons conclu à ce sujet que les conséquences environnementales d'une telle exploitation ne sont pas adéquatement comprises.

C'est une chose que d'affirmer que le Canada dispose d'une vaste gamme de possibilités énergétiques et que nous devrions nous attaquer à leur mise en valeur mais c'est un tout autre problème que de s'efforcer de déterminer si ce pays a ou non effectivement les moyens et la volonté de profiter de ces possibilités. Le Canada n'a pas fait la preuve qu'il dispose des capacités de recherche et de développement nécessaires à une restructuration fondamentale de son système énergétique. Les Canadiens n'ont pas encore indiqué qu'ils sont prêts à assumer le coût de la mise en œuvre commerciale de nouvelles options énergétiques et les ressources en main-d'œuvre professionnelle et qualifiée du Canada ne sont pas telles que l'on puisse s'endormir sur la certitude de mener le travail à bien. En bref, le Comité considère que le Canada n'est pas suffisamment préparé à accomplir les tâches dont les Canadiens commencent à admettre la nécessité.

Nous ne faisons pas reposer le blâme de ce manque de préparation sur les épaules des scientifiques et ingénieurs canadiens; en fait, le Comité a fréquemment été impressionné par les résultats accomplis avec de maigres ressources. Nous en attribuons toutefois la responsabilité à la gestion et au soutien quelquefois incohérent de la recherche et du développement dans ce pays. En somme, les initiatives énergétiques mises de l'avant dans ce rapport constituent un effort d'envergure de restructuration de notre filière énergétique nationale.

Nous ne croyons toutefois pas que l'on puisse réaliser cet objectif de la manière dont on traite la recherche et le développement en énergie au Canada à l'heure actuelle. Le Canada ne peut guère se vanter des résultats de la commercialisation des fruits des recherches qui sont menées dans ce pays. Il ne suffira pas simplement de réclamer davantage de fonds pour la mise en exploitation d'énergie de remplacement.

Le Comité a donc conclu qu'il est nécessaire d'adopter une nouvelle approche de la gestion du développement du secteur des énergies de remplacement. Nous recommandons qu'un ministère d'État aux énergies de remplacement et à la conservation soit créé sous la tutelle du ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Nous recommandons de plus que la nouvelle société d'énergie de remplacement, Canertech, fasse rapport au titulaire du ministère d'État proposé lorsqu'elle deviendra une Société de la couronne indépendante. Nous recommandons par ailleurs, afin d'assurer la promotion du développement général de l'hydrogène en tant que source énergétique au Canada, la création d'une commission canadienne de l'hydrogène qui dépendra également du ministre d'État proposé.

Le Canada ne vit pas dans un état de crise énergétique. Le Comité estime toutefois qu'il est urgent de changer de politique pour diverses raisons; la vulnérabilité du Canada aux événements externes dans le secteur du pétrole (une vulnérabilité qui pourrait mener à une «crise pétrolière») n'est pas la moindre. Nous ressentons une urgence car le Canada est actuellement dépanné dans le domaine des énergies de remplacement même si notre pays a beaucoup à offrir et qu'il détient un avantage temporaire dans certaines technologies nouvelles. C'est avec rapidité que le Canada doit faire face au défi des énergies de remplacement car autrement il se trouvera placé dans la position paradoxale de disposer d'un important potentiel énergétique et subir une pénurie d'options énergétiques parce que l'on a par trop négligé ce potentiel.